

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7303078301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7303078301>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 septembre 2022** sur **20 Minutes**
Pour le département : **64 - PYRENEES ATLANTIQUE**

*Me Jonathan POUGET
31, rue des CORDELIERS
13100 Aix-en-Provence*

Par acte sous seing privé du 19 juin 2022, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination: WALDOS LEGEND

Objet social: Le commerce de détails de tous produits de santé et de bien-être ; Le développement, la création, l'acquisition, la vente ou la revente de tous biens ou services en lien direct ou indirect avec le domaine de l'informatique ; L'organisation de tout événement public, privé ou associatif tels que, spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires, ainsi que l'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non cette activité.

Siège social: 9 rue de l'industrie ZI des pontots, 64600 ANGLET

Capital social: 1 000 €

Durée: 99 ans

Président: Monsieur Gaël GAO, résidant 509 rue de BUGAREL, Résidence le Turin, bâtiment 14, 34070 MONTPELLIER.

Directeur général: Monsieur Bastien RODRIGUES-CLAUDIO, résidant 43 rue Joseph Saint André, 64340 BOUCAU.

Directeur général délégué: Monsieur Laurent CRESPO, résidant 18 chemin de Cheverse, 64520 BIDACHE.

Admission aux assemblées et droit de vote: tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément: les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre actionnaire,

qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité de deux tiers.
Immatriculation au RCS de BAYONNE.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

